

Listes de vérification de la fiche de recommandation et de la demande

Les bons résultats : atteindre la liberté financière grâce au prêt SMART.

Le bon choix : prendre ses finances en main et rembourser ses dettes.

Accédez à la liberté financière plus rapidement grâce à un prêt SMART de B2B Banque.

En suivant les étapes ci-dessous, vous faites les premiers pas qui vous permettront de découvrir l'impact qu'un prêt SMART peut avoir sur vos objectifs financiers et votre style de vie.

Liste de vérification de la fiche de recommandation

- Remplissez les sections 1 à 3, incluant dates et heures d'appel préférées, autorisation, date(s) et signature(s)
- Votre représentant (celui qui vous a recommandé) doit remplir la section 4
- Prenez note du numéro de fiche de recommandation (code unique situé au coin supérieur droit de votre fiche de recommandation)
- Télécopiez la fiche de recommandation dûment remplie à B2B Banque au 1.877.708.7627

Liste de vérification de la demande

Après avoir télécopié votre fiche de recommandation de prêt SMART, il vous faudra les renseignements suivants pour remplir votre demande de prêt SMART :

- Numéro de votre fiche de recommandation** (code unique situé dans le coin supérieur droit de votre fiche de recommandation)
- Renseignements personnels** : nom, adresse, date de naissance, numéro(s) de téléphone, préférence linguistique, etc., pour le demandeur et le codemandeur (le cas échéant)
- Deux pièces d'identité** : Pour plus de détails, consultez la section Exigences d'identification personnelle à la page 3.
- Renseignements de l'employeur** : nom et adresse de l'employeur, durée d'emploi, etc. pour le demandeur et le codemandeur (le cas échéant)
N.B. : Les renseignements sur l'employeur précédent sont requis si la personne travaille pour l'employeur actuel depuis moins de 2 ans
- Revenu annuel** : Pour plus de détails sur les preuves de revenu exigées, consultez le tableau à la page 2.
- Liste des actifs** : Épargne, REER, valeur actuelle de votre automobile, valeur de votre domicile actuel, etc. et l'institution financière où sont détenus ces actifs
- Liste des passifs/dettes** : noms des prêteurs/créanciers, soldes dus et paiements mensuels (préciser si la fréquence est différente), incluant les soldes et échéances de prêts hypothécaires
- Renseignements sur la propriété** : Consultez le tableau Renseignements exigés sur la propriété à la page 2 pour plus de détails
- Renseignements relatifs à l'assurance habitation** : Consultez le tableau Renseignements exigés sur la propriété à la page 2 pour plus de détails

Pour soumettre la demande

- Allez à b2bbanque.com/pretsmart pour remplir et soumettre votre demande. Celle-ci comprend un consentement pour l'obtention d'un bureau de crédit et les autres autorisations requises pour lancer le processus de demande de prêt SMART.
- Appliquer en ligne est simple et rapide, et donne accès au **service prioritaire SMART**. Vous pourrez indiquer à quel moment vous désirez obtenir un rendez-vous et aurez accès à notre ligne téléphonique prioritaire.
- Si vous préférez ne pas faire votre demande en ligne, un représentant de B2B Banque communiquera avec vous dans les 48 heures suivant la réception de votre fiche pour fixer un rendez-vous avec un spécialiste des prêts.

Exigences en matière de preuves de revenu*

Si...	Il nous faut...
Vous êtes salarié(e)	<input type="checkbox"/> Une attestation d'emploi (indiquant la date de début, le poste et le salaire) <input type="checkbox"/> Un relevé de paie récent
Vous avez obtenu une prime ou des indemnités de temps supplémentaire	<input type="checkbox"/> Feuilles T4 et/ou avis de cotisation des deux dernières années <input type="checkbox"/> Un relevé de paie récent
Vous travaillez à la commission	<input type="checkbox"/> Une attestation d'emploi <input type="checkbox"/> Les feuilles T4 et/ou avis de cotisation des deux dernières années <input type="checkbox"/> Un relevé de paie récent
Vous êtes un travailleur autonome	<input type="checkbox"/> Déclaration T1 générale de l'ARC pour les deux dernières années <input type="checkbox"/> Avis de cotisation des deux dernières années <input type="checkbox"/> États financiers vérifiés des deux dernières années <input type="checkbox"/> Inscription de l'entreprise, inscription à la TPS/TVH ou permis d'exploitation (CIDREQ au Québec)

Renseignements exigés sur la propriété *

Renseignements sur la propriété	<input type="checkbox"/> Renseignements sur la propriété y compris, en cas d'achat, le prix d'achat, le type de propriété (deux étages, maison individuelle, bungalow, copropriété, appartement, etc.), dimension du terrain, description officielle, superficie en pieds carrés, type d'eau, type d'égouts, zonage	Figurent habituellement sur la convention originale d'achat et de vente, le formulaire d'inscription sur Realtor.ca au moment de l'achat de votre domicile, le relevé d'impôts fonciers, l'évaluation foncière ou le titre de propriété.
	<input type="checkbox"/> Montant de votre impôt foncier annuel	Figure sur votre relevé annuel d'impôt foncier
Renseignements sur l'assurance-habitation	<input type="checkbox"/> Numéro de la police d'assurance et coordonnées du courtier d'assurance	Figure sur votre police d'assurance-habitation

* Outre les preuves de revenu/de renseignements sur la propriété fournis, B2B Banque se réserve le droit de demander des documents supplémentaires pour évaluer l'admissibilité des demandeurs au programme de prêt SMART.

Exigences d'identification personnelle

À l'ouverture d'un nouveau compte, nous exigeons les renseignements des documents suivants :

- Une pièce d'identité de type 1 et une pièce d'identité de type 2; ou
- Deux pièces d'identité de type 1

Documents de type 1	<input type="checkbox"/> Permis de conduire délivré au Canada <input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/> Certificat du statut d'Indien — délivré par le gouvernement au Canada <input type="checkbox"/> Carte de résident permanent <input type="checkbox"/> Carte d'assurance maladie du Québec (comportant une photo et une date d'expiration) <input type="checkbox"/> Carte d'identité — émise par la province (non offerte au Québec) [REMARQUE : Au Québec, le client doit consentir à présenter cette carte comme pièce d'identité, elle ne peut pas être exigée.]
Documents de type 2	<input type="checkbox"/> Certificat de citoyenneté ou de naturalisation <input type="checkbox"/> Carte d'assurance maladie provinciale (sans photo ou sans date d'expiration) <input type="checkbox"/> Certificat de naissance — délivré au Canada seulement (par le gouvernement et non par une église) <input type="checkbox"/> Carte d'assurance sociale — délivrée par le gouvernement du Canada <input type="checkbox"/> Carte de crédit d'un établissement connu (établie au nom du demandeur et portant sa signature) <input type="checkbox"/> Carte d'étudiant au cégep ou à l'université (établie au nom du demandeur, portant sa signature et munie d'une photo) <input type="checkbox"/> Permis d'armes à feu — délivré par le gouvernement fédéral et munie d'une photo <input type="checkbox"/> Carte NEXUS (établie au nom du demandeur, munie du numéro de passeport et d'une photo) <input type="checkbox"/> Carte de l'Institut national canadien pour les aveugles <input type="checkbox"/> Carte d'identité des Forces Canadiennes (portant le nom de l'individu, une photo et la date d'expiration) [REMARQUE : Les cartes d'assurance maladie ne sont pas acceptées comme pièce d'identité au Manitoba, en Ontario ou à l'Île-du-Prince-Édouard.]

Pour en savoir davantage sur le programme de prêt SMART, communiquez avec un spécialiste de prêts de B2B Banque au **1.877.702.7627** ou visitez **b2bbanque.com/pretsmart**.

Les prêts SMART sont offerts aux clients de Primerica sur recommandation. Primerica ne traite pas de prêts hypothécaires. Le rôle des représentants Primerica se limite à faire de simples recommandations de clients à B2B Banque pour des prêts hypothécaires. Les prêts SMART sont accordés aux clients qui répondent aux critères de crédit de B2B Banque. Les prêts SMART sont accordés par B2B Banque. B2B Banque agit seulement à titre de prêteur dans le cadre du programme de prêt SMART; elle ne donne pas de conseils de placement aux particuliers ou aux conseillers. *B2B Banque est une marque de commerce enregistrée au nom de B2B Banque.

**À l'usage exclusif des représentants
et pour information seulement**